

2023/027

COMMUNE DE LORRY-LES-METZ
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 22 août 2023
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire.

Etaient présents : Philippe GLESER, Annie BAYART, Marie-Andrée BRULÉ, Xavier BRIER, Guy PECHEUR, Sandra GETTO, Eveline TENDANT, Sylvain DAUENDORFFER, Jennifer KONDRAT, Alain MEYER, Céline NICOLLE, Marie-Paule PETITQUEUX

Absents excusés : Matthieu BACKES, Brigitte BINDER, Bertrand KENNEL, Agathe MORRIS, Jean-Paul SCHMITT, Nadine VERDON

Absent(s) : Sébastien BOESS

Procurations : Matthieu BACKES à Guy PECHEUR
 Brigitte BINDER à Annie BAYART
 Bertrand KENNEL à Philippe GLESER
 Jean-Paul SCHMITT à Céline NICOLLE
 Nadine VERDON à Marie-Paule PETITQUEUX

Présence : 12/19

Secrétaire de séance : Mme Annie BAYART a été élue secrétaire de séance.

4. Tarif périscolaire

Le maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier la grille des tarifs du périscolaire pour être en adéquation avec le nombre de tranches demandées par la CAF afin de pouvoir continuer à percevoir les subventions CAF.

Le tarif de base ne change pas, un tarif dégressif est proposé en fonction du quotient familial.

a) Pour rappel les tarifs actuels ci-dessous

	Matin 7h30/8h15	Midi repas	Garde Midi 11h45/13h30	AM 16h/17h avec goûter	AM 17h/18h
base	2,25 €	5,00€	3,55€	2,60€	2,25€
-10%	2.03 €	4,50€	3,20€	2,34€	2.03€
-30%	1.58 €	3,50€	2,49€	1,82€	1,58€

b) Nouveaux Tarifs pour 2023/2024

Quotient familial	Réduction	Matin 7h30-8h15	Midi	AM 16/17 Et goûter	AM 17/18
1200 et +	Tarif de base	2.25 €	8.55 €	2.60 €	2.25 €
Entre 1001 et 1200	- 5%	2.14 €	8.12 €	2.47 €	2.14 €
Entre 801 et 1000	- 10%	2.02 €	7.69 €	2.34 €	2.02 €
Entre 601 et 800	- 15%	1.91 €	7.27 €	2.21 €	1.91 €
Entre 401 et 600	- 30%	1.57 €	5.98 €	1.82 €	1.57 €
Moins de 400	- 50%	1.12 €	4.27 €	1.30 €	1.12 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **DÉCIDE** d'appliquer la nouvelle grille tarifaire du périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024.



Dejean